Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260121-2101202613-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 19** **Puis 20 à compter du point 2** **Puis 21 à compter du point 3** **Nombre de votants : 22** **Puis 23 à compter du point 2** **Puis 24 à compter du point 3**	Le 21 janvier 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 14 janvier 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire. **Etaient présents** : MME GOHIER, MM JUGAN, LECLERC MMES, BRIAND, ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST (à partir du point 2), MANCEAU, MM GEFFRAY, BENOIST (à partir du point 3), CHERON, GUIHEUX, BAZIN, CONNEAU, RESCAN, MME SOULIMAN, M OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés :** MME LE GALL-LE BLEIZ, MM, DANION, DUFRESNE. **Pouvoirs :** MM JUGAN, PASDELOU, RESCAN. **Absents excusés** : / **Absents** : MM BODIN, MMES CHASSAT, GOURVEZ, MM TRIHAN, ROSE. Monsieur Jean-Michel CHERON a été élu secrétaire de séance.

13. CONVENTION DE SERVITUDE POUR LE PASSAGE D'UNE INFRASTRUCTURE SUPPORT SOUTERRAINE POUR LE RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE AU LIEU-DIT LA FOLAIS -ANNEXE-

Rapporteur : David Jugan

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les travaux envisagés doivent emprunter le domaine public communal, parcelle ZY 34, lieu-dit 9 et 11 La Folais. Les travaux prévus consistent en l'implantation d'un poteau.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la convention
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 24

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE
I. et V. - 35470